

FICHE DE CONSTATS

Exploitant : SOTEM

Lieu de constat : Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) – commune du Revest

Date de l'inspection : 31 mars 2021

N°	Prescriptions contrôlées	Constats	Non-conforme	Susceptible de mise en demeure
1	Arrêté préfectoral du 08/04/2013 Article 1	<ul style="list-style-type: none"> - Le débroussaillage des abords de l'installation fait l'objet d'un contrat de prestation externe annuelle (C). - l'entretien, le ravitaillement et le stationnement prolongé des engins sont réalisés sur une aire étanche bétonnée reliée à un déshuileur/débourbeur (C). - l'exploitant nous a transmis en amont de l'inspection l'étude paysagère de suivis annuels(C). 		
	Suites : Sans objet	Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires : /	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
2	Arrêté préfectoral du 08/04/2013 Articles 3 et 4	La capacité totale de stockage de déchets inertes est limitée à 2 400 000 tonnes sur une durée d'exploitation de 12 ans, soit jusqu'au 08/04/2025. La capacité de stockage disponible au 31/12/2020 est de 1 658 760 t. La moyenne annuelle de stockage est d'environ 106 000 t. En se basant sur celle-ci, il est possible d'envisager qu'à la fin d'exploitation, il restera une capacité de stockage disponible d'environ 1 200 000 correspondant à environ 11 ans d'exploitation. L'exploitant indique que la part de déchets inertes recyclés sur l'installation est en nette augmentation depuis quelques temps (AP d'enregistrement en 2020 pour la rubrique 2515). Ainsi l'augmentation de l'activité de recyclage a pour conséquence directe de stocker moins de déchets inertes ultimes dans l'ISDI.		
	Suites : L'exploitant doit nous adresser sous 15 jours un récapitulatif depuis 2013 des tonnages et pourcentages de déchets inertes traités au sein de ses installations: stockage au sein de l'ISDI et recyclage.	Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

N°	Prescriptions contrôlées	Constats	Non-conforme	Susceptible de mise en demeure
3	Arrêté préfectoral du 08/04/2013 – Annexe 1 Article 4.4	L'exploitant nous a remis en séance un plan d'état des lieux à l'échelle 1/500 ^{eme} (relevés effectués le 19/01/2021). Il nous a précisé que la progression du comblement de l'ISDI est sensiblement différente à celle prévue dans le dossier d'autorisation initial notamment à cause des volumes entrants qui sont notablement inférieurs aux prévisions de l'époque.		
	Suites : Nous avons demandé à l'exploitant que chaque année le plan d'exploitation nous soit adressé avec ses commentaires quant aux écarts prévisionnels avec le plan d'exploitation initial.	Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

N°	Prescriptions contrôlées	Constats	Non-conforme	Susceptible de mise en demeure
4	Arrêté préfectoral du 08/04/2013 – Annexe 1 Articles 3.4, 3.5, 3.7, 3.8, 3.9	Consultation en séance de l'ensemble des documents mis en place dans le cadre des procédures d'acceptation des déchets sur l'installation : Document préalable à l'admission/procédure, contrôles visuels, registre d'admission).		
	Suites : Sans objet	Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires : /	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

5	Arrêté ministériel du 12/12/2014 relatif aux prescriptions applicables aux installations du régime de l'enregistrement relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des ICPE : Article 19	Vérification des zones de dépôts des déchets inertes		
	Suites : Sans objet	Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires : /	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	

FICHE DE CONSTATS (SUITE)

Exploitant : SOTEM

Lieu de constat : Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) – commune du Revest

Date de l'inspection : 31 mars 2021

6	Arrêté ministériel du 12/12/2014 relatif aux prescriptions applicables aux installations du régime de l'enregistrement relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des ICPE : Article 25	Transmission à l'inspection des rapports annuels du suivi de retombées de poussières. En 2019, il avait été constaté une forte augmentation d'es niveaux d'empoussiérage moyen qui avait été expliqué par l'exploitant par le fait que le point présentant une valeur supérieure à 30g/m ² /mois était situé sous le vent dans l'axe d'un stock de matériaux de la société voisine SOMECA (transport de matériaux de carrière dans le cadre du chantier du port de Monaco +période sèche)		
	Suites : Sans objet	Écart levé Proposition de mise en demeure Proposition d'arrêté complémentaire Commentaires : /	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	